

CDL-UD(2023)002prog

Or. Fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME
DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC**

Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration

17^{ème} UniDem Med

**« TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE : REGLEMENTATIONS ET APPLICATIONS »**

Hotel Sofitel, Rabat, Maroc (format hybride)

21-22 novembre 2023

9h00-17h00 (GMT+1 - Heure locale France et Maroc)

PROGRAMME

Cofinancé
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Le projet UniDem Med est mis en œuvre dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe
« Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée »
(Programme Sud V)

Contexte

La qualité et l'efficacité de l'administration et des services publics sont essentielles pour assurer une stabilité démocratique. Cela présuppose que les citoyens et les usagers des services publics aient confiance dans les structures de l'État, et en particulier dans l'administration publique qui devrait opérer selon des règles et des procédures clairement énoncées tout en respectant les principes de l'état de droit. D'autre part, les fonctionnaires publics devraient bénéficier d'un statut juridique et de conditions de travail adéquates, être conscients non seulement de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs et de leurs responsabilités envers les usagers.

UniDem Med (Université pour la démocratie pour le sud de la Méditerranée) est un projet régional de la [Commission de Venise](#) dont le but est de soutenir la réforme de l'administration publique dans le sud de la Méditerranée, fondée sur le respect des principes fondamentaux de l'état de droit et de la démocratie. Le projet réunit des experts et des hauts fonctionnaires d'Europe et du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine* et Tunisie) pour mettre en commun leurs expériences et nouer des liens plus étroits entre les autorités de la région et au-delà.

Depuis le lancement du projet en 2015, près de 1200 hauts fonctionnaires du sud de la Méditerranée ont participé aux [16 séminaires UniDem Med](#) et forment aujourd'hui un réseau de praticiens dans le domaine de la réforme de l'administration publique.

La thématique du 17^{ème} séminaire UniDem Med : « Transformation numérique et intelligence artificielle : réglementations et applications » est le fruit des discussions du groupe des coordinateurs nationaux qui pilote le projet et répond aux priorités identifiées par les partenaires en ce qui concerne la réforme de leur administration publique.

La transformation numérique et l'intelligence artificielle sont devenues des sujets d'actualité importants dans l'administration publique ces dernières années. Les progrès technologiques ont permis de développer des outils sophistiqués pour aider les fonctionnaires dans leurs tâches quotidiennes et pour améliorer la qualité des services publics. Cependant, l'utilisation de ces technologies soulève également des préoccupations quant aux respects des droits humains, à la protection des données personnelles, à l'impact sur les emplois ainsi qu'à la prise de décision humaine. Pour répondre à ces préoccupations, les gouvernements ont commencé à mettre en place des réglementations pour encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'administration publique et à explorer des applications qui peuvent améliorer l'efficacité et l'efficience du secteur public. L'objectif de ce séminaire est de permettre aux hauts fonctionnaires participants d'échanger sur les pratiques, les principes et les réglementations qui ont cours en Europe et dans la région sud Méditerranée en vue de rendre l'administration publique plus efficace et respectueuses des droits des citoyens dans ce nouvel environnement.

Résultats attendus

- Contribuer à une administration toujours plus efficace et à une bonne gouvernance dans le respect des droits humains, dans l'application effective du droit et la consolidation des institutions ;
- Promouvoir la mise en réseau des hauts fonctionnaires du sud de la méditerranée afin de renforcer les liens entre les administrations publiques de la région ;
- Rassembler et partager les expériences et les bonnes pratiques démocratiques des deux rives de la Méditerranée dans une perspective d'enrichissement mutuel.

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

A cette fin, une série de recommandations identifiées à partir des présentations et des discussions sera diffusée après le séminaire en vue de soutenir les réformes de l'administration publique dans la région.

Format et participants

Le séminaire réunira des experts européens et de la région du sud de la Méditerranée ainsi que des hauts fonctionnaires identifiés par chaque partenaire ayant un intérêt ou une expertise sur la thématique. Chaque session sera l'occasion de présenter de manière dynamique et interactive les avancées et les bonnes pratiques au niveau national et international. Une attention particulière est accordée à l'expertise et à l'expérience du pays partenaire qui accueille et coorganise le séminaire. Chaque session inclura une discussion ouverte et des échanges d'expériences avec l'ensemble des participants.

Langues de travail

Les langues de travail du séminaire seront l'anglais, le français et l'arabe.

Financement

Ce séminaire UniDem Med est co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par ce dernier dans le cadre du programme conjoint « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V).

21 novembre 2023

09h00 – 09h30 *Accueil des participants*

09h30 - 10h00 Mots de bienvenue

Mme Sarah LAMRANI, Secrétaire Générale, Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, Maroc

Mme Simona GRANATA-MENGHINI, Directrice, Secrétaire de la Commission de Venise

M. Jean Christophe FILORI, Ministre Conseiller, Chef de la Coopération, Délégation de l'Union européenne au Maroc

Mme Pilar MORALES, Coordinatrice de la politique de voisinage avec le Sud de la Méditerranée et Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis

10h00 - 10h15 Introduction générale sur la thématique du séminaire

Introduction sur l'impact de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle (IA) sur l'administration publique - définition et portée. Identification des défis à relever ? Définition des concepts et présentation de différents types d'application utilisant l'IA, des algorithmes et plus généralement des nouvelles technologies dans l'administration publique

Mme Nadia BERNOUSSI, Professeure à l'Université Mohammed V, Membre du Comité consultatif des droits de l'homme des Nations Unies, Membre de la Commission de Venise au titre du Royaume du Maroc, Rapporteuse générale et modératrice du séminaire

10h15 - 10h30 *Pause-café*

10h30 - 12h30 Première session

Transformation numérique, intelligence artificielle et prise de décision automatisée dans l'administration publique : Quel cadre juridique et politique ?

Délégation de pouvoirs, automatisation des décisions, liberté d'appréciation, mauvaise utilisation, etc. L'utilisation des IA est-elle conforme à la loi et normes éthiques ? Quelles politiques publiques régissent son utilisation ? Les dérives observées et les défis à relever en la matière ?

Panelistes :

M. Fernando de PABLO MARTIN, Directeur général du bureau numérique de la ville de Madrid, Espagne

M. Slava JANKIN, Professeur de science des données et gouvernement, École de gouvernement et École d'informatique, Université de Birmingham, Royaume-Uni

M. Hatim MORADI, Chef de division de l'innovation et des programmes de modernisation, Ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration (MTNRA)

Expérience nationale : Jordanie

Mme Sana AL-KASASBEH, Chef de la division en charge des technologies d'information, Institut de l'administration publique, Jordanie

Discussion générale

12h30 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 16h30 Deuxième session (pause-café 15h-15h15)

Les défis de l'égalité de traitement et de la non-discrimination : les réponses en droit ?

Les principes généraux du droit s'appliquent à l'administration publique ; égalité de traitement et non-discrimination mais aussi objectivité et impartialité : comment la transformation numérique et l'IA ont créé de nouveaux défis en la matière et comment y répondre juridiquement et réglementairement ?

Panelistes :

Mme Lucie CLUZEL-METEYER, Professeur en Droit public, Université Paris Nanterre, France

M. Abdessalam JALDI, Senior International Relations Specialist, Department of Research in International Relations, Policy Center for the New South, Mohammed VI Polytechnic University, Morocco

Expérience nationale : Palestine*

Mme Nabeela ABU NJAILEH, Directrice Générale, Direction Technologie de l'information, Conseil général du personnel, Palestine.

Discussion générale



22 novembre 2023

09h30 – 10h00 Récapitulation de la première journée par le/la Rapporteuse générale
Identification des premières recommandations et conclusions à tirer des présentations et débats

Echanges avec les participants

10h00- 12h30 Troisième session (pause-café 11h00-11h15)

Proportionnalité et transparence des mesures prises par l'administration publique dans le contexte de la transformation numérique et droit de recours des citoyens : quels impacts et quelle jurisprudence ?

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de l'intelligence artificielle dans les prises de décision et mesures de l'administration publique peut avoir des impacts sur les droits garantis aux citoyens. Comment garantir aux citoyens ces droits ? Les pratiques en Europe et dans la région ?

Panelistes :

M. Holger SPERLICH, Directeur gouvernemental, Représentation permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Union européenne, Allemagne

M. Berdi ABDELGHANI, Chef de division des Technologies et espace digital et Droit de l'Homme, Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maroc

M. Patrick PENNINCKX, Chef de service, Société de l'information, Direction générale droits humains et Etat de droit, Conseil de l'Europe

Expérience nationale : Liban

Mme Nisrine MACHMOUCHI, Présidente du Conseil de la fonction publique

Mme Rima Elias KHAIRALLAH, Ingénieur logiciel, Conseil de la fonction publique

Discussion générale

12h30 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 16h00 Quatrième session

Respect de la vie privée et protection des données : le cadre juridique européen et dans la région du sud de la méditerranée.

La RGDP de l'UE et la Convention 108+ du Conseil de l'Europe permettent-elles d'encadrer juridiquement l'utilisation de l'IA et des nouvelles technologies afin de respecter les droits fondamentaux des citoyens ? Quelles sont les limites ? Quelle est la réglementation en vigueur dans la région du sud de la Méditerranée et leur pertinence dans ce nouvel environnement technologique ?

Introduction thématique/enjeux de la session par le modérateur.rice (5 min) :

Panelistes :

Mme Elsa MEIN, Présidente du Comité de la Convention 108, Conseil de l'Europe

Discussion générale

16h00 - 16h15 *Pause-café*

16h15 – 16h45 Conclusions du séminaire

Synthèse des présentations et discussions du séminaire et identification d'une série de recommandations

16h45 - 17h00 Mots de clôture et remise des certificats de participation

Représentant du Ministère de la Transition numérique et de la réforme de l'Administration

Mme Caroline MARTIN, Chef d'unité, Commission de Venise

